



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2018- 13

JURY D'EXAMEN ET DE DIPLOME

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation notamment les articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le règlement des études et des examens notamment l'article 2 alinéa 2 ;

Vu l'arrêté 2017-02 relatif à la composition des jurys d'examen et de diplôme ;

#### ARRÊTE

**Article 1er** : Sont nommés en qualité de membres du jury d'examen et de diplôme de la 1ère , 2ème, 3ème, 4ème et 5ème année du diplôme de l'IEP, pour l'année universitaire 2017-2018 :

Président : Madame Karine ROUDIER Directrice des études du 2è cycle

Membres : Madame Sophie FERMIGIER, Directrice des études du 1er cycle, Monsieur Thierry FORTIN Directeur de la mobilité internationale.

Article 2 : Cet arrêté s'applique pour les jurys d'examen et de diplôme réunis le jeudi 12 juillet 2018 :

- Jury de 1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>e</sup> session
- Jury de 4<sup>e</sup> année, 1<sup>e</sup> session
- Jury de 5<sup>e</sup> année
- Jury de diplômes d'établissement

Article 3 : La responsable du service scolarité et de la mobilité internationale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 9 juillet 2018

Le Directeur de l'IEP de Lyon



Renaud PAYRE